

2021-2022

Pass⁺

hauts-de-seine • yvelines

Sport et culture : une carte pour tes loisirs !

**Jusqu'à la majorité,
le Département accompagne les jeunes :**

- > Aides financières jusqu'à 80 euros et 100 euros pour les boursiers
- > Bons plans

Inscrivez-vous !



Le pass + c'est quoi ?

- Une carte gratuite, valable de la 6^e à la majorité.
- Une aide financière pour les activités extrascolaires de 80 € (100 € pour les élèves boursiers).
- Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).

Informations pratiques

Documents obligatoires pour l'inscription :

Déjà inscrits :

- Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité et un justificatif d'identité
- votre carte Pass+ reste valable jusqu'à votre majorité

Première inscription :

- Une photo
- Une copie d'un document officiel mentionnant la date de naissance
- Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité **Document**

facultatif : une notification de bourse 2020-2021

Accès aux services

- Dès validation de l'inscription Pass+
- Un mail de confirmation est envoyé à chaque bénéficiaire

➤ **Pour les inscrits en 2020-2021 : en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide financière non consommée en 2020-2021 sur l'année 2021-2022**

Pour vous aider

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions sur **www.passplus.fr** à compter du 1^{er} juin 2021